

Avis informatif – Seul le texte publié au JOUE fait foi

**Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects**

Avis aux importateurs de silico-calcium originaire de la République populaire de Chine

Base juridique : avis C/2026/3454 de la Commission du 30.06.2026 – [JO C du 30.06.2026](#).

Type de mesure : expiration prochaine des mesures antidumping définitives instituées sur les importations de silico-calcium originaire de la République populaire de Chine par le règlement d'exécution (UE) 2022/468 de la Commission du 23.03.2022.

Date d'expiration : 25.03.2027.

Produit concerné : silico-calcium.

Nomenclatures concernées : codes NC ex 7202 99 80 et ex 2850 00 60 (codes TARIC 7202998030 et 2850006091).

Pays d'origine : Chine.